
CR - GAC / Board WG

Sunday, March 11, 2012 – 11:00 to 12:30

ICANN - San Jose, Costa Rica.

Mana Ismail:

En ce qui concerne la définition du conseil du GAC, la recommandation numéro 9, il y a eu un échange fait par courrier électronique, à partir du quel nous sommes tombés d'accord sur la fait que les définitions opérationnelles doivent être dans ce type de recommandations.

On parle du conseil du GAC au conseil d'administration et si vous êtes d'accord nous voudrions conclure cette discussion et pouvoir la considérer une réussite du groupe.

Nous n'avons pas encore réussi à avoir de nombreux échanges en ce qui concerne le conseil du GAC vers les organisations de soutien, les comités de conseil et c'est un sujet sur lequel nous devons discuter. Si nous voulons maintenir le travail sous la recommandation numéro 9 ou pas.

Je pense qu'il important d'indiquer à la communauté que nous sommes tous d'accord sur la définition formelle de ce que c'est que le conseil formel du GAC auprès du conseil, qui est inclus dans le règlement intérieur, dans la charte et que nous allons continuer de travailler dans ce sens.

S'il y a des commentaires, je vous invite à les faire maintenant.

Nous avons un commentaire concernant la portée du conseil du GAC au conseil d'administration, ou bien allons-nous l'élargir pour inclure d'autres communications et d'autres engagements entre

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

le GAC et d'autres organisations de soutien et comités consultatifs. L'Australie s'il vous plait.

Australie:

Merci, je tiens à remercier les personnes qui ont été impliquées dans cette discussion qui s'est avérée fort utile. J'ai assisté à cette discussion de façon silencieuse, je m'en excuse.

Je pense que ce serait pragmatique et que ça créerait une bonne relation de travail. J'ai très peu d'éléments à ajouter par rapport à ce qui a été fait.

Je pense que le conseil est clairement défini dans les statuts, dans le règlement intérieur. Et celui-ci concerne le conseil d'administration. Il s'agit de la façon d'agir entre le GAC et les AC, les SO.

Nous devons voir d'autres recommandations par rapport au processus de développement politique. C'est ce qui peut gêner un petit peu dans la définition de ce que c'est le conseil.

Mais il faut voir ce que c'est que le conseil d'administration puis voir d'autres types de conseils dans le cadre du processus de développement de politique. Mais la définition du conseil, je pense qu'il faut la laisser telle qu'elle.

Manal Ismail:

Royaume Uni.

Royaume Uni:

Je remercie les membres du groupe pour le travail accompli et le progrès.

En ce qui concerne le conseil, il y a d'autres organisations de soutien et de comités consultatifs. Je dois dire que c'est quelque

chose d'assez nouveau, il y a eu des échanges importants dans ce sens. Il est presque impossible de faire un suivi de tout ce qui est fait par rapport à chacun des sujets. C'est quelque chose qui est comme ça.

Ma question est de savoir s'il y a des problèmes à résoudre dans ce contexte que les SO et les AC individuels peuvent se poser. À ma connaissance, il n'y a pas de problème en ce qui concerne le travail dans la communauté mais il y avait un problème qui devrait être abordé en étendant la signification du mot conseil à notre interaction avec les AC et SO pour ajouter une certaine prévisibilité de ce que nous faisons en ce qui concerne ce que nous communiquons pour avoir un dialogue avec les AC et les SO.

Je crois donc que cela pourrait justifier le travail que nous sommes en train de faire. Voilà ma question: quelle est donc, quelles sont les raisons pour étendre la signification du mot conseil dans ce sens, pour élargir la signification du mot conseil dans ce sens?

Mana Ismail:

Jusqu'à présent, le conseil du GAC au conseil d'administration est encadré par ce qui est dit dans le règlement intérieur. L'Australie a mentionné les communications du GAC avec d'autres AC et d'autres organisations de soutien. Ce type de travail avec ces organisations s'encadre-t-il dans le conseil, ou doit-il être encadré dans d'autres types de travaux inclus dans les principes opérationnels?

Bill, tu as la parole.

Bill: Je suis d'accord, je pense que votre suggestion est pertinente. Si nous considérons ceci dans le cadre de l'engagement du GAC auprès de la communauté, cela a plus de sens et c'est une façon de répondre aux exigences prévues dans le règlement intérieur.

Une autre question qui serait traitée plus tard, concerne le fait de savoir si l'enregistrement en ligne peut inclure le conseil du GAC ou d'autres communications. Donc, ce sujet sera traité plus tard.

Commission Européenne: Je voudrai dire que je suis d'accord avec la position Royaume Uni. Le groupe de travail s'est focalisé sur le mandat spécifique qui lui a été attribué qui était lié au conseil du GAC au conseil d'administration. D'autres interactions avec d'autres organisations, d'autres regroupements seraient à explorer mais nous préférons nous en tenir à la relation entre le GAC et le conseil d'administration qui donne lieu à tout un ensemble de conséquences qui sont encadrés dans le règlement intérieur.

Mana Ismail: Nous sommes d'accord. Nous allons peut être prendre la participation des États Unis et par la suite Bertrand. Et par la suite nous allons continuer.

Bertrand La Chappelle: (Parle au nom du conseil d'administration de l'ICANN. Un sujet à traiter serait une éventuelle distension entre les apports du GAC et le conseil du GAC.

Au fur et à mesure que nous avons des processus d'interaction, un des défis que nous devons relever c'est le suivi de toutes les contributions du GAC sur un sujet spécifique, par exemple, s'il y a

une discussion et que le GAC a fait une contribution dans ce processus pour comprendre l'évolution de la discussion, ce serait utile de savoir quelles étaient les différentes positions.

Qu'est ce que cela veut dire? Cela veut dire que les contributions doivent être considérées au sein d'une base de données. Je sais que ça concerne un autre sujet mais si on inclut quelque chose dans la base de données et que cette question témoigne des contributions qui ont été faites par le GAC, il serait important d'en faire le suivi pour comprendre donc le suivi du processus.

Mana Ismail: Cela a du sens, merci. Les Etats Unis s'il vous plait.

Les Etats Unis: Merci Madame la présidente, je voudrai être d'accord avec ce que mes collègues ont dit et peut être proposer une étape suivante.

Les recommandations qui essaient de développer un processus pour impliquer le GAC en amont des processus politiques selon la recommandation numéro 12.

On pourrait réfléchir à cette question jusqu'à ce qu'on prenne une décision mais j'apprécie ce que Bertrand vient de dire dans le sens où il serait utile de mettre en place un suivi des sujets qui sont traités, des contributions de l'ICANN.

Nous avons deux exemples: l'engagement du GAC auprès du conseil d'administration les recommandations de ALE pour la modification des RAA et c'est la protection de deuxième niveau pour l'OIEC et la croix rouge.

Nous somme en train de faire un essai pilote et on en aura les résultats plus tard.

Le conseil d'administration propose d'accepter ce que nous avons, d'avancer et de piloter le travail suivant.

Il y a une certaine connexion avec la recommandation numéro 12. Il nous faudrait donc reconsidérer que le conseil ait adressé au conseil d'administration, je voudrais voir où nous en sommes par rapport à cela.

Mana Ismail:

Merci. Il y a un autre point par rapport auquel nous voudrions apporter des précisions. C'est la question du consensus Vs non consensus. À savoir si cela implique des choses différentes pour le conseil d'administration. Nous essayons de traiter cette question, d'aborder cette question pour nous assurer que tout le monde comprend la même chose

Commission Européenne s'il vous plait.

Commission Européenne:

Je serai peut être le bouc émissaire, je vais dire des choses qui pourront paraître stupides. Et dans ce sens, je ne parle pas au nom du GAC mais en mon propre nom.

Le GAC a fait des travaux sur ce que c'est qu'un consensus avec les différentes visions qui existent au sein du GAC par rapport au nouveau programme des GTLD. C'est ce que nous avait demandé le conseil d'administration et c'est ce que nous avons fait dans le guide du candidat.

Mais je ne suis pas sûr que ce travail s'applique à toutes les questions du conseil du GAC. Je comprends que le conseil d'administration veuille que les choses soient claires et il nous

faut considérer toutes les possibilités de mal entendu avec le conseil d'administration pour éviter que le conseil d'administration drive rendre la question au GAC pour lui demander des précisions.

Je pense que ce qui peut se passer d'ici deux ans pour nous focaliser sur ce qui se passe maintenant. A moins qu'il y ait un changement, je suggère que l'on se penche sur cette question maintenant.

À moins qu'il y ait des changements importants, le conseil, à partir d'un consensus. Nous voudrions avoir des précisions. Un point important par exemple, lorsque le conseil d'administration demande des précisions et qu'il n'applique pas les conseils fournis par le GAC. Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui ont une vision différente par rapport à cela.

Mana Ismail: L'Australie puis la Nouvelle Zélande.

Australie: Je voudrai souvenir ce qui a été dit par la commission européenne et une fois de plus en tant qu'observateur, il s'agit de la direction vers laquelle nous nous dirigeons, le GAC se focalise clairement sur l'avenir, il y aura bien sur cette question de l'enregistrement.

C'est une question pratique pour nous assurer qu'il y ait un dialogue dans le conseil d'administration et le GAC. Il faut se demander quel est l'état de conseil et comment ce conseil se rédige-t-il. Nous espérons donc pouvoir travailler de façon autonome.

Voilà ce que je voulais dire par rapport à ce qui a été dit par l'Union Européenne.

- Mana Ismail: Je voudrai juste donner une petite précision avant de donner la parole à la Nouvelle Zélande. Je remercie tout commentaire qui nous aide à progresser.
- La question qui se pose ici d'après les principes opérationnels du GAC, on dit que le conseil du GAC s'encadre dans les règlements intérieurs, nous avons travaillé jusqu'à maintenant par consensus, sachant qu'il ya un large éventail de visions au sein du GAC, que se passe-t-il si nous informons par rapport à toutes ce précisions.
- Comment s'encadrerait cela par rapport au règlement intérieur? Le conseil devrait nous préciser lesquels de ces points de vue figureraient. Merci.
- Bill Graham: Je suis d'accord. Cela peut être très utile pour que nous puissions avancer. On pourrait l'inclure de façon pratique.
- Merci, en ce qui concerne le conseil d'administration, la perspective est claire, nous allons essayer se travailler sur ces questions par rapport aux questions et aux réponses.
- Mana Ismail: Je m'excuse. La Nouvelle Zélande.
- Nouvelle Zelande: Vous n'avez pas à vous excuser Madame la présidente. La position de l'Australie rejoint celle de la commission Européenne, en ce qui concerne la portée du conseil par consensus.
- Ceci, on le voit dans le cadre du nouveau programme des GTLD mais si on envisage une porté plus importante du GAC au conseil d'administration, le consensus constitue une exigence très forte, c'est une exigence très difficile mais à mon avis importante. Et il

faudrait voir comme cette exigence peut être appliquée dans des contextes spécifiques.

Mais je suis d'accord aussi avec ce que Bill vient de dire. Nous parlons des contextes de registrant, avant de voir comment cela fonctionne, peut être qu'il est prématuré d'en discuter en profondeur.

Mana Ismail: L'Italie, les États Unis, après le Portugal.

Italie: Vous avez soulevé un point très important. Le GAC travaille sur la base d'un consensus. C'est un point très important et le conseil d'administration en est conscient.

Parfois, pour parvenir à un conseil qui soit basé sur un consensus, nous devons travailler sur ces expressions qui ne sont pas vraiment très claires, et parfois c'est difficile de mettre en place ce type de conseil à partir d'avis différents.

Le groupe a accompli un travail très important et très utile pour ce qui est du conseil du GAC et nous en sommes reconnaissants mais la recommandation au membres du conseil d'administration et je l'ai faite cette recommandation dans d'autres réunions, c'est que, une fois que le conseil d'administration reçoit un conseil de la part du GAC, il faudrait qu'il anticipe une certaine compréhension sur la nature de ce conseil, de cet avis, et la difficulté qu'il peut y avoir à le mettre en place.

Nous devons donc travailler sur cette définition sur ce que c'est que l'avis du GAC mais en même temps voir si le conseil d'administration a des difficultés pour comprendre l'avis du GAC qu'il doit pas se passer très longtemps pour qu'il nous adresse ces

questions. Surtout dans le cadre du programme des nouveaux gTLD.

Alice Munyua: La parole est aux Etats Unis

Les Etats Unis: Merci beaucoup Madame la présidente. Nous allons donc reconsidérer les règlements intérieurs. Ils ne font pas de différence entre le consensus et toute autre forme de conseil. Voilà c'est donc un autre thème dont l'explication est à reporter, l'explication est pertinente telle qu'elle a été faite mais sans avoir à changer ce règlement intérieur, c'est peut être je pense un exercice assez complexe, c'est douloureux, les règlements intérieurs ne mentionnent pas cette différenciation.

Il faudrait peut être laisser cela pour une expérience dans l'avenir et il faudrait savoir à quel moment, ce serait critique que le GAC d'après se principes de fonctionnement indique au conseil d'administration quelles sont les notions de consensus et lesquelles ne sont pas.

Alice Munyua: Nous avons maintenant le Portugal

Le Portugal: Je vais parler en portugais si cela ne vous gêne pas. Le groupe de travail a été vraiment très positif. En fin, en termes de la vérification de la manière de présenter cette question.

Le GAC travaille pour produire un conseil par le consensus. Le problème se présente lorsque pour une raison ou pour une autre il est impossible de parvenir à mettre en œuvre ce concept, cette

idée a déjà fait l'objet d'une défense au sein du GAC, lorsqu'on a présenté tout une série d'idées par rapport à une question importante, je voudrai mettre en valeur quelque chose, cette expression ne peut pas se faire que sous une modalité critique, dans un processus de multipartite.

La raison du dialogue et du discours est fondamentale pour s'assurer qu'il y a une entente complète, une compréhension complète de tous les points de vue qui sont présentés dans une idée. Cela est intrinsèque dans un bon processus de multipartite prenant. Nous avons donc une exigence par rapport à ce rapport direct entre les membres du GAC et les membres du conseil d'administration puissent être réalisés au sein d'un espace public. C'est un aspect fondamental à notre avis.

Mana Ismail:

Merci Beaucoup. Le Brésil.

Le Bresil:

Vous pouvez conserver vos écouteurs. Je vais parler portugais aussi puisqu'on me donne l'occasion de le faire. L'idée de travailler par consensus au sein du GAC concerne probablement une modalité démocratique.

Est ce que vous avez la traduction? Excusez-moi. Je vais donc reprendre mon portugais. Il n'y a pas de traduction? Vous recevez la traduction?

Donc je reprends, la modalité de travail sur la base du consensus qui est mis en œuvre au sein du GAC pour produire des modalités plus pratiques et plus productives mais cela provoque des difficultés bien des fois, pour envoyer de la part du GAC au conseil d'administration des messages clairs, l'une des suggestions dont j'ai entendre parlé ou qui ont été faites ici était la suivante: que le

conseil d'administration de l'ICANN rende au GAC certaines responsabilités ou certaines questions pour que les messages du GAC soient clarifiés.

Le problème qui se produit est le suivant. Enfin, qui suscite un paradoxe, si le GAC n'a pas été clair pour une proposition déterminée lors d'un premier débat, qu'est ce qui pourrait nous garantir qu'après la consultation du conseil d'administration de l'ICANN, le GAC pourrait parvenir à être plus clair.

Donc nous ne faisons que reproduire le problème, enfin, nous laissons le problème pour plus tard et ce n'est pas dans l'intérêt du GAC ni de ses membres.

Une fois que l'on aura tiré au clair cette question, nous devrions, en tant que représentants du GAC, commencer à penser à une possibilité qui serait la suivante, en plus d'un rapport complet des positions qui ont été discuté au sein du GAC, qui serait envoyé au conseil d'administration, de telle façon que le conseil puisse avoir une connaissance complète de ce qui a été débattu dans certaines situations où le consensus n'a pas été obtenu, il faudrait que le GAC, à partir d'un quorum, qualifié par exemple de 80% des membres présents ou 75% ou éventuellement les deux tiers, il faudrait que le GAC puisse envoyer au conseil d'administration un message concernant la position du GAC même s'il n'y a pas de consensus, 75% des membres ont voté, les positions qui sont en minorité sont telles, telles et telles. Cela pourrait être considéré comme un message du GAC.

Je sais qu'il y a une forte résistance par rapport à ce type de propositions, mais je réfléchis à ma première position sur la citation paradoxale où nous nous trouvons. Ce serait peut être une orientation possible pour sortir de cette paralysie qui, disons, porte atteinte au fonctionnement du GAC et qui s'est déjà reproduite à plusieurs reprises. Merci beaucoup.

Mana Ismail:

Merci beaucoup le Brésil. Je crois que ce serait une discussion interne au GAC, nous pouvons donc la reporter à plus tard puisqu'à ce moment là, justement, je dirai que nous travaillons sur le consensus. La plupart du temps, nous présentons la vision de consensus et nous espérons que le règlement intérieur commence à fonctionner au moment où le conseil ou l'avis ne sont pas respectés aussi.

Il y a un énorme éventail de points de vue qui sont présentés ici, nous espérons que le conseil d'administration va nous fournir un débat supplémentaire, à moins que nous ne décidions de prendre une décision au fur et à mesure que nous discutons des différentes recommandations. C'est une bonne synthèse.

Bertrand d'abord et ensuite nous allons aborder le prochain point du jour. Merci beaucoup.

Bertrand La Chappelle:

Je voudrai reprendre très brièvement ce qui a été dit par ce qu'il y a deux cas de point de vue du conseil d'administration sur les informations et les avis qui sont reçus.

Ou bien on l'appelle consensus ou pas. Ou bien il n'est pas important de savoir s'il y a un consensus ou pas dans certains cas et dans d'autres. Le défi qu'on peut avoir à affronter c'est suivant la situation ou il faut obtenir le consensus ou une situation dans laquelle quelques uns comme Stéphanos l'a dit, cette réduction de la formulation est celle qui est faite pour parvenir à une formulation en commun.

Ensuite, il peut y avoir des situations où à partir du conseil d'administration, il y a une interprétation par rapport à la clarté du consensus du GAC par rapport à l'avis qui est donné et qui est

reçu. Je comprends donc qu'il y a des situations dans lesquelles si le conseil revient pour demander des précisions, elle met le doigt sur la plaie par rapport aux ambiguïtés qui ont été décelées dans la formulation de cet avis.

L'un des dangers que nous avons à affronter concerne cet aller-retour dans les rapports. Les demandes supplémentaires du conseil pour demander des précisions nécessite des discussions au sein du GAC qui le poussent jusqu'à un cul de sac.

Je n'ai pas des solutions pour ces types de dynamique, c'est la dynamique dans laquelle nous pouvons nous trouver concernés. Le deuxième point de la responsabilité du GAC, c'est une manière de travailler dans laquelle il faut résoudre toutes ces questions.

Mais la proportion et la modalité de soutien entre minorité et majorité, disons, modifier cela c'est un changement profond dans le fonctionnement du GAC.

Mana Ismail:

Avant de céder la parole à Bill pour présenter le deuxième point de l'ordre du jour, je voudrai dire que lorsque nous parlons du conseil du GAC. Le GAC, attends, j'espère que l'avis sera pris sans qu'il y ait un travail de modification. Parce qu'une partie du conseil, de l'avis de GAC a été modifiée et cela n'a pas été accepté par les membres du GAC.

Nous espérons au moins que s'il faut faire quelques modifications, il faut d'abord le communiquer au GAC et il faut que le GAC approuve cela, parce que nous consacrons des heures, de très longues heures à choisir les termes appropriés pour refléter tous les points de vue qui sont ici présents et nous espérons donc que soit enfin considéré tel que cela et présenté.

C'est pour cela que nous avons pensé que c'est le moment approprié pour mentionner cette question, pour mentionner ce point. Et cela fera aussi l'objet d'une mention lorsque nous aurons une réunion avec le conseil d'administration.

Est-ce que quelqu'un voudrait parler ou nous pouvons commencer à analyser le prochain point. Bill, pourriez vous présenter le prochain point de l'ordre du jour?

Bill Graham:

Merci beaucoup Manal, c'est un commentaire qui est vraiment fait à temps, nous n'avons pas parlé de cette question avec les membres du groupe de travail mais j'espère que cet avis du GAC ne sera pas modifié sans l'approbation du GAC, c'est un principe que nous devons adopter.

Le prochain point de l'ordre du jour concerne la recommandation 10 que vous voyez sur l'écran, je veux faire comprendre que c'est un conseil des membres du GAC.

Jamie et les membres du groupe ont fait un beau travail pour produire un registre qui a eu beaucoup de répétitions dans le groupe de travail et qui a fait l'objet de commentaires et qui nous fait comprendre qu'il y a beaucoup d'attentes par rapport à ce registre. Il y a eu un modèle de travail assez satisfaisant jusqu'ici.

Je voudrai demander à Jamie de présenter ce travail sur l'écran et de nous en parler brièvement. La prochaine question devrait consister à mettre au clair ce que l'on attend des registraires et ce que nous allons faire par rapport aux droits que nous allons poster.

Jamie Hedlund:

Merci Bill, merci encore à tous ceux qui ont fait des contributions intéressantes et qui nous ont aidé en particulier Jeannie, tout le

travail qui a été fait pour que cela puisse voir une forme, enfin, qu'il soit approprié et qui s'explique de lui même.

Il y a 3 onglets sur cet écran. Dans le premier onglet, c'est le registre de l'avis du GAC, et on va vers la partie supérieure, nous allons essayer de diviser cette présentation dans les différentes étapes qu'il faut franchir depuis le début de réceptions de l'avis du conseil, enfin, de l'avis du GAC jusqu'à l'acceptation de la part de conseil d'administration et du GAC.

Si nous considérons la partie noire, la première colonne concerne le numéro de référence, que nous, l'équipe nous avons placé pour pouvoir tracer, suivre l'avis du GAC et qui indique tout le conseil général qu'il y a dans le GAC. A quelle date cet avis a été émis? Et une question en particulier quia eu beaucoup de numéros supplémentaires. Il y a un hyper lien qui va vers les sources de cet avis.

La colonne suivante est très importante pour le registre. Elle montre l'avis qui a été émis, et l'étape suivante est critique aussi, elle concerne l'acceptation ou la reconnaissance de la part du conseil d'administration et du GAC, que cet avis est présenté de manière appropriée. Ce n'est que la reconnaissance du GAC qui soit émis de façon appropriée et cela a permis de commencer le suivi de la mise en œuvre de cet avis.

Voilà l'étape suivante, c'est ce que nous allons essayer d'établir dans ce document de deux pages. Dans la mesure où il y a des précisions ou il y aura d'autres demandes, nous vous demandons de nous le faire savoir et nous allons l'ajouter là. Sur les trois colonnes, la deuxième étape de l'évaluation de l'avis du GAC, elle concerne le conseil d'administration du GAC, le personnel du GAC puisse comprendre quelles sont les parties pertinentes aussi bien pour l'équipe que pour les personnes en externe, pour considérer l'avis et pour mettre en œuvre les étapes nécessaires et quel est

le jour qui a été établi comme une date pour parvenir à cet objectif.

La troisième étape concerne la mise en œuvre effective, cette troisième colonne c'est donc le lieu où on peut faire le suivi aussi bien pour les communications entre les parties pertinentes et les étapes de la mise en œuvre et bien sur pour mettre à jour aussi l'état d'un avis, l'étape à laquelle se trouve la mise en œuvre d'un avis déterminé.

Il y a enfin une colonne sur laquelle le conseil d'administration doit dire à quel moment a été effectuée la mise en œuvre et quelle est l'évaluation du conseil pour dire s'il accepte ou pas l'avis du GAC ou s'il est en désaccord avec. Et là on se référera à la condition du règlement intérieur pour avoir un avis direct. Enfin, dans la quatrième étape, l'avis du GAC a déjà été mis en œuvre et c'est un point qui a été complété.

Est-ce qu'il y a des questions à cet égard?

Australie:

Merci beaucoup pour cette explication et merci aussi pour le travail qui a été fait. C'est quelque chose que nous avons suivi, et je veux vous remercier vous tous pour l'effort que vous avez fourni et pour les bonnes résolutions qui ont été prises. Ma question ou mon commentaire concerne la colonne liée à la question de la communication.

Malheureusement, je n'ai pas pu voir cela en ligne mais une version précédente de ce texte où il y avait des synthèses au lieu des extraits des communiqués des GAC, je ne suis pas si sûr si c'est le cas maintenant mais mon commentaire est le suivant. Je ne serai pas très assuré de pouvoir me servir de ces synthèses parce que cela pourrait susciter quelques problèmes.

J'ai cru comprendre que certains avis du GAC peuvent être en dehors de ce qui est marqué donc mon conseil serait le suivant. Ces résumés prennent certains thèmes comme titres et cela pourrait être confus pour l'avis ; il faut que ce soit suffisamment clair pour que nous sachions de quoi on parle mais il faut éviter de se référer directement aux thèmes en soi.

Jamie Hedlund: Alors il ne faut pas ajouter l'avis, je crois que l'intention est la suivante. Le vrai avis devrait être placé au sein du processus et que ceci ne soit qu'une répétition du fait qu'il y ait des questions et s'il y a un avis ou un conseil qui serait très long, il faudrait travailler avec le GAC pour que le résumé qui en soit fait soit approprié.

Mana Ismail: Donc maintenant nous allons céder la parole à Bill puis à la Norvège et puis à l'Allemagne. Merci beaucoup.

Bill Graham: Cette question souligne l'importance de la phase de la poignée de main et dans la discussion nous allons établir les mécanismes du côté du GAC pour que l'on s'entende bien. Merci beaucoup.

Le Norvege: Je voudrai joindre mon collègue de l'Australie dans les commentaires en ce sens de l'interprétation de l'avis du GAC parce que nous pensons que l'étape suivante demande que l'on nous dit si nous avons ou pas cet avis.

Mana Ismail: L'Allemagne.

L'Allemagne:

Merci beaucoup Madame la présidente. En premier lieu, je voudrai remercier le groupe d'avoir élaboré cette procédure qui à mon avis est prête et qui est très importante et qui va dans le bon sens. Je voudrai revenir sur un avis que nous avons émis il y a peu de temps et qui a été modifié par quelqu'un, je en sais pas très bien de qui il s'agissait. Je parle spécifiquement de ce que nous avons dit lors de la dernière réunion sur le nouveau gTLD.

Le conseil d'administration nous avait demandé d'émettre un avis sur un discours spécifique que nous voudrions utiliser. Et qui mette en relief nos objections au niveau GTLD spécifique et que nous essayons de parvenir à une rédaction pour des catégories spécifiques.

Malheureusement, cette rédaction a été modifiée par l'ICANN et je pense que c'est quelque chose que nous pouvons suivre, dont nous pouvons faire le monitoring pendant le processus. Je crois que ça serait très utile d'effectuer ce travail de monitoring et nous pourrions ainsi résoudre le problème.

Mana Ismail:

Le Royaume Uni s'il vous plait.

Royaume Uni:

Merci Madame la présidente, merci pour ce travail qui a été fait par le groupe. Et merci pour ces explications qui nous avaient été fournies par rapport aux registres. Ça a l'air très bien, il faut le dire, ça a l'air très bien car il est clair.

Ma question, peut être qu'elle a déjà été considérée, c'est de voir si on pouvait introduire des avertissements lorsqu'il s'agit d'un avis qui ne va pas respecter les délais, donc il faudra indiquer s'il

ya un retard par rapport aux délais, sue ce soir de la part du GAC ou de la part du conseil d'administration sans entrer dans les détails, pour pouvoir voir immédiatement s'il y a un suivi qui n'a pas été fait.

Et comme je disais, un avertissement ou un signalement dans le sens ou nous nous rapprochons de la date butoire ou que nous n'arriverons pas à temps pour la respecter. Pour voir si cela peut être accéléré, de façon à respecter les dates. Je voulais juste soulever cette question, peut être que un ajout qui pourrait nous permettre de reconnaître que ça pourrait être utile pour compléter ce schéma qui est vraiment très utile et très bien fait.

Mana Ismail:

Merci, je n'avais pas vu la demande de la commission Européenne. Commission Européenne s'il vous plaît.

Commission Européenne:

Merci, vous ne devriez pas vous excuser, il n'y a aucun problème. Tout d'abord, je voudrai remercier tous les membres du groupe de travail qui ont accompli un grand travail.

Je pense que ce que nous avons maintenant, je ne dirai pas une première étape, je ne sais pas si c'est la dernière étape non plus mais c'est un bon travail qui a été fait donc je retiens tout ce qui a été dit dans le sens que le texte de la colonne de communication devrait peut être aller d'abord au conseil et la responsabilité du GAC et faire en sorte que l'avis que nous fournissons soit facile à identifier et facile à lire. Notre communiqué doit donc être présent très clairement, c'est une discussion interne.

De façon générale j'espère que ce qui est maintenant dans un document PDF ou Excel devienne un outil en ligne, dont nous pourrions nous servir car dans le format PDF ou Excel, ce serait

plus difficile à utiliser. Je pense que cela devrait être tenu en compte.

Et puis je pense que cette question, elle devrait être traitée au niveau interne du GAC. La suggestion de la commission c'est que si le GAC doit envoyer une communication, ça va aller à la présidence ou à la vice-présidence pour voir de quel type de reconnaissance s'agit-il. Le GAC aurait un délai pour réagir et ici ce qui me préoccupe et il faudrait en discuter plus tard, nous ne devrions pas laisser passer très longtemps avant de réagir.

Et finalement, je pense que cela a été mentionné dans la phase numéro 2, il y a une colonne: la colonne de responsabilités. Je ne comprends pas très bien si la responsabilité des parties concerne la responsabilité du GAC ou la responsabilité du conseil d'administration. Je comprends que cette colonne pourrait inclure en tant que parties responsables d'autres regroupements. Je ne sais pas si on veut envoyer des messages à d'autres regroupements dans ce sens. C'est un point que nous n'avons pas encore discuté en profondeur. Je ne dis pas qu'on doit en discuter maintenant mais nous sommes ok maintenant pour mettre dans les parties responsables de cette colonne le conseil d'administration et le GAC mais nous pouvons envisager d'inclure d'autres regroupements dans cette colonne à l'avenir.

Mana Ismail: Merci, Oui l'Union Africaine.

L'Union Africaine: Merci Madame la présidente, j'aimerais obtenir une précision par rapport à la colonne qui parle de la mise en œuvre lorsqu'il n'y a pas un accord. En général, lorsqu'il y a un refus ou qu'il y a une acceptation, cela veut dire qu'on devrait plutôt aller à la dernière

colonne. Le refus ou l'acceptation n'est pas une phase de mise en œuvre. Accepter ou refuser.

Mana Ismail: Excusez moi je n'ai pas bien compris la dernière partie de ce que vous avez dit, c'était une question ou c'était une proposition? Est-ce que vous pourriez répéter?

L'Union Africaine: Oui, c'est une question directe.

Jamie Hedlund: Merci pour votre question, je pense que ce à quoi on fait référence ici c'est que le conseil après une évaluation, après avoir examiné et analysé le communiqué ou l'avis et consulté avec la communauté, à ce moment donné, le conseil va l'accepter ou va se montrer en désaccord avec avis.

Je pense qu'il est important que dans ce schéma ou dans ce tableau, on passe dans la colonne de l'évaluation ou dans la dernière colonne, cette instance de refus ou d'acceptation. Il peut y avoir d'autres instances ou le conseil d'administration demande des précisions et à ce moment là il y aura un travail plus poussé avant de cette acceptation ou refus mais j'imagine à ce moment là il y a les différents scénarios.

Mana Ismail: Merci Jamie. Bill prend la parole.

Bill Graham: Merci pour ces commentaires et ces suggestions. Elles sont très intéressantes, elles seront prises en compte mais je pense qu'il ne s'agit pas de problème pour les appliquer.

Manal et le personnel ont identifié des questions et des problèmes que nous devons résoudre assez rapidement. Nous avons échangé des courriers électroniques et bien merci pour cet échange mais maintenant il nous faudra focaliser sur notre ordre de jour, sur notre plan de travail et établir un délai, une date butoire.

Commission Européenne, s'il vous plait.

Commission Européenne: Merci, je vais être très bref, comme nous l'avons dit, notre recommandation est de commencer ce registre au plus tôt possible.

Je suis sûr que nous reconnaissons le problème qui a été soulevé par l'union africaine et d'après mon expérience, nous pouvons passer de mois à essayer de rendre plus performant le tableau mais essayons de commencer à l'utiliser dans une atmosphère de confiance mutuelle et puis nous allons essayer d'identifier les problèmes mais en le mettant en œuvre dès maintenant.

Mana Ismail: Ceci dit, ça me ferait plaisir de voir si les membres du groupe de travail, si le groupe pourrait nous dire si nous allons approuver les recommandations 9 et 10, la définition sur ce que c'est l'avis du GAC pourrait ainsi le premier enregistrement en ligne sur les modifications qui peuvent venir, s'il n'y a pas d'objection, ce serait la prochaine étape.

Le Royaume Uni, s'il vous plait.

Royaume Uni: Merci ce n'est pas une objection, si vous pouvez me rappeler qui examinerait de point de vue opérationnel l'enregistrement du conseil d'administration du point de vue du GAC, est ce que cela était convenu, est ce que cela a été établi?

Bill Graham: Merci, c'est une excellente question, c'est l'un des points importants, qui va superviser justement cette mise en place et je pense que la prochaine étape consisterait pour le GAC à identifier les priorités pour vérifier la précision des informations qui sont contenues dans l'enregistrement, dans le registre. Et peut être au sein du groupe de travail, nous pourrions accepter la responsabilité pour le moment avant de passer à une phase plus formelle une fois que le texte sera accepté.

Mana Ismail: Commission Européenne, s'il vous plait.

Commission Européenne: Je voulais dire que bien évidemment je soutiens cette proposition pour passer à l'étape suivante, cependant je pense que c'est la mission du GAC.

Mana Ismail: Nous pouvons passer au plan de travail tel que Bill a dit ; il peut y avoir des questions qui vont être résolues en ligne plus tard. On pourrait retrouver cela dans le serveur du GAC ou de l'ICANN et par rapport à ceux qui devraient avoir un droit d'accès ou pas de supervision, tous ces aspects devront être discutés en ligne. Et maintenant nous pouvons aborder la question du plan de travail.

Bill Graham:

Puisque ce travail part d'une recommandation de l'ATRT la présidence de l'ICANN veut que des délais clairs soient établis et cela est reflété dans l'affirmation d'engagement qui prévoit que ces recommandations soient mises en œuvre.

Je vois sur l'écran qu'il existe un plan de travail, un brouillon pour ce groupe de travail amis je ne suis pas sur cependant de la façon dont cela sera traité, avec quel niveau de détails, peut être nous devrions tout d'abord établir un délai et encore une fois nous avons bien commencé en identifiant quels sont les sujets les plus importants et nous avons envisagé un ensemble de délais, cela donner lieu à des discussions en ligne, nous somme d'accord pour dire que ces délais devront être réalistes mais il nous faudra aussi traiter la question du format et nous devrions donc travailler au plus vite possible pour mettre en œuvre les recommandations.

Mana Ismail:

Il y a un document qui a été mis en ligne. Jamie pour chacune des recommandations, il y a des informations qui nous aident à comprendre les jalons les plus importants pour chaque recommandation et ces informations doivent inclure les délais, cela a été proposé par le personnel et je vous donne le temps d'y réfléchir pour qu'on puisse se mettre d'accord sur les prochains jalons en ligne.

Commission Européenne, vous avez la parole.

Commission Européenne:

Merci, juste un point de précision, on devrait se mettre d'accord maintenant par rapport à jalons? Je ne pense pas que ce serait possible.

Mana Ismail: Malheureusement on n'a pas le temps, nous avons voulu progresser ici mais nous ne disposons pas de suffisamment de temps. Ces informations ont été communiquées assez tard pour que vous puissiez les voir en profondeur et donc j'apprécierai de votre part si vous pourrez agir le plus vite possible après la réunion de Costa Rica pour pouvoir avancer plus rapidement dans ce sens.

Bill Graham: Je voudrai suggérer à Manal, j'aimerais d'abord avoir une idée des délais dont nous parlons. La première phase de commentaires, nous pourrions l'avoir par courrier électronique à la fin du mois de Mars et puis il y aurait bien sur des discussions jusqu'à arriver à une version finale. Mais je voudrai avoir une idée du travail qui devra être fait pour fixer les délais de façon à ce que le groupe de travail puisse considérer quel sera le point de départ du travail.

Mana Ismail: Avant d'en finir, je voudrai dire que nous allons avoir une séance Jeudi sur la recommandation numéro 14. Ce sera une discussion au sein du GAC qui aura pour but d'obtenir des informations concrètes sur cette recommandation numéro 14.

Puisque nous avons 5 minutes, nous pourrions très rapidement peut être mettre en ordre les recommandations pour faciliter la discussion.

Nous avons donc la ligne de temps de l'avis du GAC, l'engagement de PDP ainsi que l'échange entre le conseil d'administration et le GAC. Commission Européenne, vous avez la parole.

Commission Européenne: Merci Madame la présidente, pour que ce soit clair, ce que nous voulons faire, je m'excuse parce qu'apparemment on n'est pas prêts. Car nous avons reçu cette documentation assez tard, on sait tous, que nous avons tous beaucoup de pression par rapport à ces documents mais nous allons faire de notre mieux pour arriver à ce délai de fin de Mars. Qu'est ce qu'on attend de nous? Des commentaires généraux? Les jalons du document?

Il s'agit justement des idées par rapport au fait de savoir si ce travail peut être amélioré donc j'espère que nous allons pouvoir donner nos commentaires pour fin Mars.

Bill Graham: Ce que nous devrions faire pour fin Mars est un suivi pour voir si les délais sont réalistes et correctes.

Mana Ismail: Le Royaume Uni vous avez la parole.

Royaume Uni: Je pense que nous pourrons faire les commentaires pour ces dates là. Il y aura une grande pression bien sur lorsque nous rentrerons chez nous la semaine prochaine. Nous allons faire de notre mieux mais si j'ai bien compris tout ce travail va continuer à fonctionner de façon parallèle.

Je pense peut être qu'on pourrait peut être établir des priorités. C'est un point qu'il faudra considérer. Quels sont les sujets les plus urgents? Par exemple la liaison entre le GAC est le conseil d'administration, je pense que c'est un point assez important et assez critique. Je pense que nous pourrons travailler pour respecter le délai de fin Mars.

Mana Ismail: Jamie, est ce qu'il y aurait un texte qui circulerait par rapport au progrès réalisé concernant les recommandations?

Jamie Hedlund: Oui, nous pouvons rédiger une communication pour que ce soit considéré par le GAC et par le conseil d'administration.

Mana Ismail: Nous attendons donc cette communication concernant les recommandations 9 et 10 qui annoncera les progrès accomplis pour ces recommandations. Nous allons aborder la question de la recommandation 14 Jeudi et nous allons donc continuer avec notre plan de travail par courrier électronique.

Je vous remercie tous d'avoir participé à cette séance et je vous souhaite une très bonne participation après en ligne après cette réunion. Bill.

Bill Graham: Je voudrai juste remercier tous les membres de ce groupe de travail conjoint GAC-conseil d'administration pour les efforts que vous avez fait avant d'arriver au résultat. Je suis vraiment très satisfait des progrès qui ont été accompli et j'espère que nous continuerons de progresser ainsi et ça me ferait vraiment plaisir de collaborer avec vous.

Mana Ismail: On remercie le personnel de l'ICANN aussi pour l'énorme effort de mettre tout ceci en ligne. Merci, ça a été un vrai plaisir de travailler sur ces questions avec vous.

Heather Dryden:

Pour le GAC je vous demande de revenir dans cette salle à 14h,
Merci.

<< FIN DE LA SÉANCE >>